



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE DES
HAUTS-DE-SEINE**

N° Spécial

14 Mars 2022

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DSDEN 92 du 14 Mars 2022

SOMMAIRE

Décisions	Date	DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DES HAUTS-DE-SEINE	Page
DSDEN N° 2022-001 à 2022-034	10-03-2022	Décisions de la Directrice Académique des services de l'Education nationale, Directrice des services départementaux de l'Education nationale des Hauts-de-Seine.	3-68



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-001

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune d'ANTONY :

Article 1 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire DUNOYER DE SEGONZAC à ANTONY (0921809S) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 1.1 : L'ouverture d'une classe de maternelle à l'école primaire DUNOYER DE SEGONZAC à ANTONY (0921809S) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 6 classes maternelles
- 8 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle LA FONTAINE à ANTONY (0921149Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 4 classes maternelles
- Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : L'ouverture d'une classe maternelle à l'école maternelle LES RABATS à ANTONY (0920461B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 8 classes maternelles
- Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle PAUL BERT à ANTONY (0920575A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 9 classes maternelles
- Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle VAL DE BIEVRE à ANTONY (0921792Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
5 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 6 : L'ouverture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire VELPEAU à ANTONY (0920444H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 6.1 : L'ouverture d'un dispositif UPE2A à l'école élémentaire VELPEAU à ANTONY (0920444H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
14 classes élémentaires
Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 UPE2A



Nanterre, le

10 MARS 2022

Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



DÉCISION N° 2022-002

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune d'ASNIERES SUR SEINE :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle AULAGNIER à ASNIERES-SUR-SEINE (0920547V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 6 classes maternelles
- Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire AULAGNIER à ASNIERES-SUR-SEINE (0921613D) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 12 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle DESCARTES à ASNIERES-SUR-SEINE (0920446K) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 8 classes maternelles
- Dont 4 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 4 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire DESCARTES A à ASNIERES-SUR-SEINE (0920174P) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 14 classes élémentaires
- Dont 8 classes au titre du plan 100% réussite

Article 5 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire DESCARTES B à ASNIERES-SUR-SEINE (0920299A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 13 classes élémentaires
- Dont 8 classes au titre du plan 100% réussite

Article 6 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire FLACHAT à ASNIERES-SUR-SEINE (0920352H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
15 classes élémentaires
Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 7 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire FONTAINE à ASNIERES-SUR-SEINE (0920226W) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
15 classes élémentaires
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Article 8 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle FONTAINE à ASNIERES-SUR-SEINE (0920503X) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
9 classes maternelles
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 9 : L'ouverture de deux classes de grande section à l'école maternelle HENRI POINCARE à ASNIERES-SUR-SEINE (0920940X) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
10 classes maternelles
Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 10 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire HENRI POINCARE A à ASNIERES-SUR-SEINE (0920938V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
9 classes élémentaires
Dont 4 classes au titre du plan 100% réussite

Article 11: La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle JULES FERRY à ASNIERES-SUR-SEINE (0920578D) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
10 classes maternelles
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 12 : L'ouverture d'un dispositif UPE2A à l'école élémentaire JULES FERRY A à ASNIERES-SUR-SEINE (0921573K) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
3 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 UPE2A

Article 13 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire JULES FERRY B à ASNIERES-SUR-SEINE (0922637S) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
14 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Article 14 : La fermeture d'un dispositif UPE2A à l'école élémentaire MICHELET B à ASNIERES-SUR-SEINE (0920382R) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
8 classes élémentaires
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 UPE2A

Article 15 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle NORMANDIE à ASNIERES-SUR-SEINE (0921260V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
8 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 16 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle REJANE à ASNIERES-SUR-SEINE (0922591S) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
8 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le

16 0 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-003

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de BAGNEUX :

Article 1 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle HENRI WALLON à BAGNEUX (0920619Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 1.1 : L'ouverture d'une classe maternelle à l'école maternelle HENRI WALLON à BAGNEUX (0920619Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

12 classes maternelles

Dont 7 classes au titre du plan 100% réussite

1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 2 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire HENRI WALLON A à BAGNEUX (0920233D) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

12 classes élémentaires

Dont 6 classes au titre du plan 100% réussite

Article 3 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle JOLIOT-CURIE à BAGNEUX (0920585L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

9 classes maternelles

Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite

1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 4 : La fermeture d'une classe de CP à l'école élémentaire MARCEL CACHIN à BAGNEUX (0920328G) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

13 classes élémentaires

Dont 7 classes au titre du plan 100% réussite

1 UPE2A

Article 5 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle MARCEL CACHIN à BAGNEUX (0920477U) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 8 classes maternelles
- Dont 4 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 6 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire PAUL ELUARD à BAGNEUX (0921808R) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 14 classes élémentaires
- Dont 7 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 ULIS

Article 7 : La fermeture d'une classe de CP à l'école élémentaire PAUL VAILLANT-COUTURIER à BAGNEUX (0921642K) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 7.1 : L'ouverture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire PAUL VAILLANT-COUTURIER à BAGNEUX (0921642K) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 18 classes élémentaires
- Dont 9 classes au titre du plan 100% réussite

Nanterre, le

10 0 MARS 2022


Dominique FIS



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-004

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de BOIS COLOMBES :

Article 1 : L'ouverture d'une classe de maternelle à l'école primaire FRANCOISE DOLTO à BOIS-COLOMBES (0922422H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 4 classes maternelles
- 5 classes élémentaires
- Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école primaire GRAMME à BOIS-COLOMBES (0922600B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 5 classes maternelles
- 7 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire JULES FERRY à BOIS-COLOMBES (0920323B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 12 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle JULES FERRY à BOIS-COLOMBES (0920470L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 7 classes maternelles
- Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire LA CIGOGNE à BOIS-COLOMBES (0922582G) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 3 classes maternelles
- 5 classes élémentaires
- Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 6 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire PAUL BERT à BOIS-COLOMBES (0920313R) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 16 classes élémentaires
- Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
- 1 UPE2A

Article 7 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire PIERRE JOIGNEAUX à BOIS-COLOMBES (0920639V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 7.1 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire PIERRE JOIGNEAUX à BOIS-COLOMBES (0920639V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 6 classes maternelles
- 11 classes élémentaires
- Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
- 1 ULIS

Article 8 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école primaire SAINT-EXUPERY à BOIS-COLOMBES (0922284H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 5 classes maternelles
- 9 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le 10 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire

DÉCISION N° 2022-005

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de BOULOGNE BILLANCOURT :

Article 1 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire DENFERT-ROCHEREAU à BOULOGNE-BILLANCOURT (0921575M) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 13 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
- 1 ULIS
- 1 APPEDIA

Article 2 : La fermeture de deux classes de maternelle à l'école primaire ECOLE DU NUMERIQUE à BOULOGNE-BILLANCOURT (0922784B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 2.1 : L'ouverture de deux classes d'élémentaire à l'école primaire ECOLE DU NUMERIQUE à BOULOGNE-BILLANCOURT (0922784B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 7 classes maternelles
- 12 classes élémentaires
- Dont 10 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire ESCUDIER à BOULOGNE-BILLANCOURT (0921529M) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 10 classes élémentaires
- Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle JACQUES DERAY à BOULOGNE-BILLANCOURT (0922572W) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 3 classes maternelles
- Dont 1 classe au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle JEAN GUILLON à BOULOGNE-BILLANCOURT (0922046Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
5 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 6 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LES GLACIERES à BOULOGNE-BILLANCOURT (0921258T) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
12 classes élémentaires
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 7 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle POINT DU JOUR à BOULOGNE-BILLANCOURT (0920553B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
6 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 8 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire SCIENCES ET BIODIVERSITE à BOULOGNE-BILLANCOURT (0922722J) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
6 classes maternelles
9 classes élémentaires
Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 9 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire SILLY à BOULOGNE-BILLANCOURT (0921256R) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
6 classes maternelles
8 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1



Nanterre, le

10 MARS 2022

Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-006

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de BOURG LA REINE :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle LA FAIENCERIE à BOURG-LA-REINE (0920514J) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

9 classes maternelles
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : L'ouverture d'un dispositif UPE2A à l'école élémentaire LA FAIENCERIE à BOURG-LA-REINE (0921248G) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

15 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 UPE2A

Nanterre, le

10 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDÉN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-007

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de CHATENAY MALABRY :

Article 1 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire JULES VERNE à CHATENAY-MALABRY (0921472A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 1.1 : L'ouverture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire JULES VERNE à CHATENAY-MALABRY (0921472A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
22 classes élémentaires
Dont 13 classes au titre du plan 100% réussite

Article 2 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle JULES VERNE à CHATENAY-MALABRY (0920518N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 2.1 : L'ouverture d'une classe maternelle à l'école maternelle JULES VERNE à CHATENAY-MALABRY (0920518N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
15 classes maternelles
Dont 7 classes au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 3 : La fermeture d'une classe de CP à l'école élémentaire LEONARD DE VINCI à CHATENAY-MALABRY (0920248V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
11 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plan 100% réussite
1 ULIS

Article 4 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LES MOUILLEBOEUFs à CHATENAY-MALABRY (0922599A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes élémentaires
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire PIERRE BROSSOLETTE à CHATENAY-MALABRY (0920231B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
14 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 6 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école primaire PIERRE MENDES-France à CHATENAY-MALABRY (0920438B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
9 classes maternelles
11 classes élémentaires
Dont 9 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 7 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle SUZANNE BUISSON à CHATENAY-MALABRY (0920496P) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
6 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 8 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire THOMAS MASARYK à CHATENAY-MALABRY (0920244R) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
14 classes élémentaires
Dont 7 classes au titre du plan 100% réussite

Article 9 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle THOMAS MASARYK à CHATENAY-MALABRY (0920531C) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
8 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Nanterre, le

10 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-008

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de CHATILLON :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle ARC-EN-CIEL à CHATILLON (0921695T) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

4 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle GAY-LUSSAC à CHATILLON (0920502W) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

7 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire JOLIOT-CURIE à CHATILLON (0922127M) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

13 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Article 4 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire LANGEVIN/WALLON à CHATILLON (0920436Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

18 classes élémentaires
Dont 8 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire LES SABLONS à CHATILLON (0922280D) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

10 classes élémentaires

7 classes maternelles

Dont 8 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le

10 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-009

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de CHAVILLE :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle LE-MUGUET à CHAVILLE (0920769L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
5 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle LES PAQUERETTES à CHAVILLE (0921835V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture d'une classe de CP à l'école élémentaire PAUL BERT à CHAVILLE (0922086T) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
15 classes élémentaires
Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Nanterre, le

17 0 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-010

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de CLAMART :

Article 1 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle ANNE FRANK à CLAMART (0920550Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
6 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 2 : La fermeture d'un dispositif scolarisation des moins de 3 ans à l'école maternelle CHARLES DE GAULLE à CLAMART (0920640W) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
4 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plan 100% réussite

Article 3 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire CHARLES DE GAULLE à CLAMART (0921944N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
13 classes élémentaires
Dont 7 classes au titre du plan 100% réussite
1 ULIS

Article 4 : La fermeture de huit classes de maternelle à l'école maternelle JARDIN PARISIEN à CLAMART (0920508C) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 5 : L'ouverture de trois classes de maternelle à l'école primaire JEAN DE LA FONTAINE à CLAMART (0922423J) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes maternelles
7 classes élémentaires
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

20

Article 6 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LEOPOLD SEDAR SENGHOR à CLAMART (0922106P) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
20 classes élémentaires
Dont 11 classes au titre du plan 100% réussite

Article 7 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle LES CLOSLAUX à CLAMART (0921150A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
4 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 8 : L'ouverture de trois classes de maternelle à l'école primaire LOUISE MICHEL à CLAMART (0921641J) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
3 classes maternelles
13 classes élémentaires
Dont 9 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 9 : La fermeture d'un dispositif UPE2A à l'école élémentaire MAIRIE à CLAMART (0921473B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 9.1 : L'ouverture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire MAIRIE à CLAMART (0921473B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
11 classes élémentaires
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 10 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire MARIA BRIGNOLE DE GALLIERA à CLAMART (0921806N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 10.1 : L'ouverture d'un dispositif UPE2A à l'école élémentaire MARIA BRIGNOLE DE GALLIERA à CLAMART (0921806N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
11 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plan 100% réussite
1 UPE2A

Article 11 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle MARIA BRIGNOLE DE GALLIERA à CLAMART (0920475S) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
9 classes maternelles
Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 12 : L'ouverture de trois classes de maternelle à l'école primaire PANORAMA à CLAMART (0922930K) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 12.1 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école primaire PANORAMA à CLAMART (0922930K) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

10 classes maternelles

8 classes élémentaires

Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 13 : L'ouverture d'une classe de maternelle à l'école primaire PLAINE SUD à CLAMART (0922883J) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

4 classes maternelles

3 classes élémentaires

Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1



Nanterre, le

10 MARS 2022

Dominique FIS



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-011

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de CLICHY :

Article 1 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle ANNIE FRATELLINI à CLICHY (0922390Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 7 classes maternelles
- Dont 4 classes au titre du plan 100% réussite

Article 2 : La fermeture d'un dispositif UPE2A à l'école primaire GUSTAVE EIFFEL à CLICHY (0922783A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 2.1 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école primaire GUSTAVE EIFFEL à CLICHY (0922783A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 5 classes maternelles
- 9 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle JACQUES PREVERT à CLICHY (0921990N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 3.1 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle JACQUES PREVERT à CLICHY (0921990N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 7 classes maternelles
- Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : La fermeture d'une classe de CP à l'école élémentaire JEAN JAURES à CLICHY (0921649T) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 19 classes élémentaires
- Dont 9 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 ULIS

Article 7 : La fermeture de deux classes de maternelle à l'école maternelle JULES FERRY à CLICHY (0920478V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 7.1 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle JULES FERRY à CLICHY (0920478V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
13 classes maternelles
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 8 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LOUIS PASTEUR A à CLICHY (0920213G) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
12 classes élémentaires
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 9 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire TOUSSAINT LOUVERTURE à CLICHY (0922634N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
13 classes élémentaires
Dont 7 classes au titre du plan 100% réussite

Article 10 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle VICTOR HUGO à CLICHY (0922782Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
12 classes maternelles
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 11 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire VICTOR HUGO A à CLICHY (0920177T) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
12 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 UPE2A

Article 12 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire VICTOR HUGO B à CLICHY (0920301C) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
11 classes élémentaires
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Nanterre, le

10 MARS 2022

Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire

24



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-012

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de COLOMBES :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle ANNE FRANK à COLOMBES (0922121F) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
5 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire BUFFON à COLOMBES (0922050D) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
12 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plan 100% réussite

Article 3 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle BUFFON à COLOMBES (0920616V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes maternelles
Dont 4 classes au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 4 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle CAMILLE CLAUDEL à COLOMBES (0921636D) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes maternelles
Dont 4 classes au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 5 : L'ouverture de deux classes de grande section à l'école maternelle CHARLES PEGUY à COLOMBES (0920463D) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 5.1 : L'ouverture d'une classe de scolarisation des moins de 3 ans à l'école maternelle CHARLES PEGUY à COLOMBES (0920463D) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 10 classes maternelles
- Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 6 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle CHARLES PERRAULT à COLOMBES (0920473P) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 8 classes maternelles
- Dont 4 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 7 : L'ouverture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire GEORGES POMPIDOU à COLOMBES (0922839L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 7.1 : L'ouverture d'une classe de maternelle à l'école primaire GEORGES POMPIDOU à COLOMBES (0922839L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 7 classes maternelles
- 6 classes élémentaires
- Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 8 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle GUSTAVE BIENVETU à COLOMBES (0920536H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 8 classes maternelles
- Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 9 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire HENRI MARTIN à COLOMBES (0921689L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 19 classes élémentaires
- Dont 11 classes au titre du plan 100% réussite

Article 10 : L'ouverture de deux classes de grande section à l'école maternelle HENRI MARTIN à COLOMBES (0920483A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 7 classes maternelles
- Dont 4 classes au titre du plan 100% réussite

Article 11 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire JEAN-JACQUES ROUSSEAU à COLOMBES (0920229Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 15 classes élémentaires
- Dont 7 classes au titre du plan 100% réussite

Article 12 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle JEAN-JACQUES ROUSSEAU à COLOMBES (0920573Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 6 classes maternelles
- Dont 3 classes au titre du plan 100% réussite

Article 13 : La fermeture d'une classe de CP à l'école élémentaire LA TOUR D'AUVERGNE à COLOMBES (0920643Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 13.1 : L'ouverture d'un dispositif UPE2A à l'école élémentaire LA TOUR D'AUVERGNE à COLOMBES (0920643Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 16 classes élémentaires
- Dont 8 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 ULIS
- 1 UPE2A

Article 14 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle LA TOUR D'AUVERGNE à COLOMBES (0920642Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 9 classes maternelles
- Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite

Article 15 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle LANGEVINWALLON à COLOMBES (0921478G) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 5 classes maternelles
- Dont 2 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 16 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LAZARE CARNOT à COLOMBES (0920245S) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 15 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 17 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle MARCELIN BERTHELOT à COLOMBES (0920582H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 11 classes maternelles
- Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 18 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire MARCELIN BERTHELOT A à COLOMBES (0920294V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 9 classes élémentaires
- Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite

27

Article 19 : La fermeture d'une classe de CP à l'école élémentaire MARCELIN BERTHELOT B à COLOMBES (0920421H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 19.1 : La fermeture d'un dispositif UPE2A à l'école élémentaire MARCELIN BERTHELOT B à COLOMBES (0920421H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

10 classes d'élémentaires
Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite
1 UPE2A

Article 20 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle REINE HENRIETTE à COLOMBES (0920501V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

6 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 21 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école primaire SIMONE VEIL à COLOMBES (0922749N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 21.1 : L'ouverture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire SIMONE VEIL à COLOMBES (0922749N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 21.2 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école primaire SIMONE VEIL à COLOMBES (0922749N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

9 classes maternelles
15 classes élémentaires
Dont 14 classes au titre du plan 100% réussite

Article 22 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire VICTOR HUGO à COLOMBES (0921611B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

21 classes élémentaires
Dont 11 classes au titre du plan 100% réussite
1 ULIS
1 UPE2A

Article 23 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle VICTOR HUGO à COLOMBES (0920468J) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

11 classes maternelles
Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Nanterre, le 10 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire

DÉCISION N° 2022-013

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de COURBEVOIE :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle ALFRED DE MUSSET à COURBEVOIE (0920534F) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
4 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle FRANCOISE DOLTO à COURBEVOIE (0922567R) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
3 classes maternelles
Dont 1 classe au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire JEAN DE LA FONTAINE à COURBEVOIE (0921570G) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
10 classes élémentaires
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire JEAN MERMOZ à COURBEVOIE (0922553A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
2 classes maternelles
6 classes élémentaires
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle LES FAUVELLES à COURBEVOIE (0921991P) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 6 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire MARCEL ACHARD à COURBEVOIE (0922126L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

9 classes élémentaires

Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 7 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle MOLIERE à COURBEVOIE (0920479W) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

9 classes maternelles

Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 8 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire ROUGET DE LISLE à COURBEVOIE (0920409V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

14 classes élémentaires

Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 9 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle SONIA DELAUNAY à COURBEVOIE (0920535G) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

9 classes maternelles

Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le

 0 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-014

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de FONTENAY AUX ROSES :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle LES ORMEAUX à FONTENAY-AUX-ROSES (0921992R) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

4 classes maternelles

Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le

10 MARS 2022

Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-015

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de GARCHES :

Article 1 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire GASTON RAMON à GARCHES (0921650U) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
10 classes élémentaires
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Article 2 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire PASTEUR B à GARCHES (0920732W) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
10 classes élémentaires
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le 19 0 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire

39

DÉCISION N° 2022-016

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de GENNEVILLIERS :

Article 1 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle ANATOLE FRANCE à GENNEVILLIERS (0920621A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 11 classes maternelles
- Dont 6 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 2 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle BERTHE MORISOT à GENNEVILLIERS (0921606W) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 6 classes maternelles
- Dont 3 classes au titre du plan 100% réussite

Article 3 : La fermeture d'une classe de grande section à l'école maternelle DENIS DIDEROT à GENNEVILLIERS (0921516Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 3.1 : L'ouverture d'une classe maternelle à l'école maternelle DENIS DIDEROT à GENNEVILLIERS (0921516Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 14 classes maternelles
- Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite
- 2 classes maternelles spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 4 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire GUSTAVE CAILLEBOTTE à GENNEVILLIERS (0921647R) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 17 classes élémentaires
- Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
- 1 ULIS

Article 5 : L'ouverture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire HENRI WALLON B à GENNEVILLIERS (0921612C) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
9 classes élémentaires
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 6 : L'ouverture d'une classe maternelle à l'école maternelle IRENE ET FREDERIC JOLIOT-CURIE à GENNEVILLIERS (0920554C) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
8 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 7 : La fermeture d'une classe de GS à l'école maternelle JEAN LURCAT à GENNEVILLIERS (0921637E) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 7.1 : L'ouverture d'une classe maternelle à l'école maternelle JEAN LURCAT à GENNEVILLIERS (0921637E) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
10 classes maternelles
Dont 4 classes au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 8.1 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire JEAN LURCAT à GENNEVILLIERS (0921648S) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 8.2 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire JEAN LURCAT à GENNEVILLIERS (0921648S) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
18 classes élémentaires
Dont 9 classes au titre du plan 100% réussite

Article 9 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle LES GRESILLONS à GENNEVILLIERS (0920543R) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
9 classes maternelles
Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 10.1 : La fermeture d'une classe de CP à l'école élémentaire LES GRESILLONS A à GENNEVILLIERS (0920289P) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 10.2 : L'ouverture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LES GRESILLONS A à GENNEVILLIERS (0920289P) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
19 classes élémentaires
Dont 10 classes au titre du plan 100% réussite
1 ULIS

Article 11 : La fermeture d'un dispositif de scolarisation des moins de 3 ans à l'école maternelle LOUIS PASTEUR à GENNEVILLIERS (0920540M) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 5 classes maternelles
- Dont 1 classe au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 12 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle LOUISE MICHEL à GENNEVILLIERS (0922581F) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 12.1 : L'ouverture d'une classe de scolarisation des moins de 3 ans à l'école maternelle LOUISE MICHEL à GENNEVILLIERS (0922581F) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 6 classes maternelles
- Dont 3 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 13 : La fermeture d'une classe de CP à l'école élémentaire LUCIE ET RAYMOND AUBRAC à GENNEVILLIERS (0922734X) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 13.1 : L'ouverture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LUCIE ET RAYMOND AUBRAC à GENNEVILLIERS (0922734X) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 22 classes élémentaires
- Dont 13 classes au titre du plan 100% réussite

Article 14 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle LUCIE ET RAYMOND AUBRAC à GENNEVILLIERS (0922785C) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 1 classes maternelles
- Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite

Article 15 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle PAUL LANGEVIN à GENNEVILLIERS (0920476T) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 9 classes maternelles
- Dont 4 classes au titre du plan 100% réussite

Nanterre, le 10 MARS 2022

Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire

35



DÉCISION N° 2022-017

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune d'ISSY LES MOULINEAUX :

Article 1 : L'ouverture d'une classe de maternelle à l'école primaire FRANCOISE GIROUD à ISSY-LES-MOULINEAUX (0922985V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 1.1 : L'ouverture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire FRANCOISE GIROUD à ISSY-LES-MOULINEAUX (0922985V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 1 classe maternelle
- 1 classe élémentaire
- Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle JUSTIN OUDIN à ISSY-LES-MOULINEAUX (0920495N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 7 classes maternelles
- Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire LE COLOMBIER à ISSY-LES-MOULINEAUX (0922448L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 4 classes maternelles
- 7 classes élémentaires
- Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
- 1 ULIS

Article 4 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LES EPINETTES à ISSY-LES-MOULINEAUX (0921838Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 11 classes élémentaires
- Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire LOUISE MICHEL à ISSY-LES-MOULINEAUX (0922718E) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 4 classes maternelles
- 8 classes élémentaires
- Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 6 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle MARIE MARVINGT à ISSY-LES-MOULINEAUX (0921264Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 5 classes maternelles
- Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 7 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire ROBERT DOISNEAU à ISSY-LES-MOULINEAUX (0922381N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 4 classes maternelles
- 7 classes élémentaires
- Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 8 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire ST GERMAIN LES ILES CHABANNE à ISSY-LES-MOULINEAUX (0922148K) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 5 classes maternelles
- 9 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 9 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire VOLTAIRE à ISSY-LES-MOULINEAUX (0920293U) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 11 classes élémentaires
- Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
- 1 ULIS

Nanterre, le

10 0 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-018

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de LA GARENNE COLOMBES :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle ANDRE MARSAULT à LA GARENNE-COLOMBES (0921452D) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle ERNEST RENAN à LA GARENNE-COLOMBES (0920491J) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire RENE GUEST à LA GARENNE-COLOMBES (0921531P) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
13 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Article 4 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle VOLTAIRE à LA GARENNE-COLOMBES (0920448M) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
14 classes maternelles
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le **10 MARS 2022**


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire

DÉCISION N° 2022-019

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune du PLESSIS ROBINSON :

Article 1 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire FRANCOIS PEATRIK à LE PLESSIS-ROBINSON (0920647D) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes élémentaires
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : L'ouverture d'une classe maternelle à l'école maternelle FRANCOIS PEATRIK à LE PLESSIS-ROBINSON (0920593V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
6 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire JOLIOT-CURIE à LE PLESSIS-ROBINSON (0921608Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
8 classes élémentaires
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle JOLIOT-CURIE à LE PLESSIS-ROBINSON (0921639G) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
5 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle LA FERME à LE PLESSIS-ROBINSON (0920528Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
9 classes maternelles
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 6 : La fermeture d'une classe de CP à l'école primaire LOUIS PERGAUD à LE PLESSIS-ROBINSON (0920615U) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

3 classes maternelles

5 classes élémentaires

Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1



Nanterre, le 10 MARS 2022

Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



DÉCISION N° 2022-020

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de LEVALLOIS PERRET :

Article 1 : La fermeture de deux classes d'élémentaire à l'école élémentaire ALFRED DE MUSSET à LEVALLOIS-PERRET (0922360R) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

13 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle ALFRED DE MUSSET à LEVALLOIS-PERRET (0922403M) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

7 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture de deux classes de maternelle à l'école primaire ANATOLE FRANCE à LEVALLOIS-PERRET (0921805M) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 3.1 : La fermeture de trois classes d'élémentaire à l'école primaire ANATOLE FRANCE à LEVALLOIS-PERRET (0921805M) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

7 classes élémentaires
4 classes maternelles
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire FRANCOISE DOLTO à LEVALLOIS-PERRET (0922458X) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

11 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Article 5 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle JEAN JAURES à LEVALLOIS-PERRET (0920556E) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
4 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 6 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire JULES FERRY à LEVALLOIS-PERRET (0921687J) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
16 classes élémentaires
Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Article 7 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle LOUIS PASTEUR à LEVALLOIS-PERRET (0922461A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
8 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 8 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle SAINT-EXUPERY à LEVALLOIS-PERRET (0922192H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
9 classes maternelles
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le

10 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-021

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de MALAKOFF :

Article 1 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire FERNAND LEGER à MALAKOFF (0921468W) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes élémentaires
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire GEORGES COGNIOT à MALAKOFF (0921878S) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
4 classes maternelles
6 classes élémentaires
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire PAULETTE NARDAL à MALAKOFF (0921251K) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
9 classes élémentaires
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 UPE2A

Nanterre, le 10 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



DÉCISION N° 2022-022

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de MEUDON :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle-CENTRE à MEUDON (0920772P) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
4 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle JEAN DE LA FONTAINE à MEUDON (0920777V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
5 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire JULES FERRY à MEUDON (0920737B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
9 classes élémentaires
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 UPE2A

Article 4 : L'ouverture d'un dispositif maternelle à l'école maternelle LA RUCHE à MEUDON (0922884K) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
4 classes maternelles
Dont 1 classe au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école primaire LE VAL à MEUDON (0920738C) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
5 classes maternelles
11 classes élémentaires
Dont 8 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 6 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle LES JARDIES à MEUDON (0920778W) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
3 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 7 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire PIERRE BROSSOLETTE à MEUDON (0921578R) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
6 classes maternelles
8 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le

10 MARS 2022

Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-023

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de MONTROUGE :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle BUFFALO à MONTROUGE (0920623C) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
8 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle MAURICE ARNOUX à MONTROUGE (0922772N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : L'ouverture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire RAYMOND QUENEAU à MONTROUGE (0920192J) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
14 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le 19 0 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



DÉCISION N° 2022-024

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de NANTERRE :

Article 1 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire ABDELMALEK SAYAD à NANTERRE (0922719F) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 1.1 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école primaire ABDELMALEK SAYAD à NANTERRE (0922719F) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 7 classes maternelles
- 12 classes élémentaires
- Dont 8 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe de CP à l'école primaire ANATOLE FRANCE à NANTERRE (0921844E) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 2.1 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école primaire ANATOLE FRANCE à NANTERRE (0921844E) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 8 classes maternelles
- 10 classes élémentaires
- Dont 8 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 3 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle BALZAC à NANTERRE (0920507B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 6 classes maternelles
- Dont 3 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 4 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle DANIELLE CASANOVA à NANTERRE (0920579E) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 10 classes maternelles
- Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école primaire ELSA TRIOLET à NANTERRE (0922047A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 8 classes maternelles
- 11 classes élémentaires
- Dont 10 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans
- 1 ULIS

Article 6 : L'ouverture de deux classes de grande section à l'école maternelle EUGENIE COTTON à NANTERRE (0920570V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 12 classes maternelles
- Dont 6 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 7 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire HENRI WALLON à NANTERRE (0922087U) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 17 classes élémentaires
- Dont 10 classes au titre du plan 100% réussite

Article 8 : L'ouverture de deux classes de grande section à l'école maternelle HENRI WALLON à NANTERRE (0921358B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 12 classes maternelles
- Dont 6 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 9 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire HONORE DE BALZAC à NANTERRE (0921686H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 17 classes élémentaires
- Dont 9 classes au titre du plan 100% réussite

Article 10 : La fermeture d'une classe de CP à l'école élémentaire JACQUES DECOUR A à NANTERRE (0922228X) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 10 classes élémentaires
- Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 UPE2A

Article 11 : La fermeture d'une classe de CP à l'école élémentaire JACQUES DECOUR B à NANTERRE (0922560H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
9 classes élémentaires
Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite

Article 12 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle JACQUES PREVERT à NANTERRE (0922048B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
5 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 13 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle JOINVILLE à NANTERRE (0921521D) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
9 classes maternelles
Dont 5 classes au titre du plan 100% réussite

Article 14 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle JULES FERRY à NANTERRE (0920467H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
4 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 15 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LA FONTAINE à NANTERRE (0922051E) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
15 classes élémentaires
Dont 9 classes au titre du plan 100% réussite

Article 16 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LES PAQUERETTES à NANTERRE (0922138Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
15 classes élémentaires
Dont 9 classes au titre du plan 100% réussite
1 ULIS

Article 17 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle LES PAQUERETTES à NANTERRE (0920538K) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
10 classes maternelles
Dont 6 classes au titre du plan 100% réussite
1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 18 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école primaire LUCIE AUBRAC à NANTERRE (0922229Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 18.1 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école primaire LUCIE AUBRAC à NANTERRE (0922229Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 10 classes maternelles
- 15 classes élémentaires
- Dont 13 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 19 : La fermeture d'une classe de CP à l'école élémentaire MAXIME GORKI à NANTERRE (0921708G) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 14 classes élémentaires
- Dont 8 classes au titre du plan 100% réussite

Article 20 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école primaire MIRIAM MAKEBA PUBLIQUE à NANTERRE (0922841N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 7 classes maternelles
- 8 classes élémentaires
- Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
- 1 ULIS

Article 21 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire PABLO PICASSO à NANTERRE (0922602D) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 14 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 UPE2A

Article 22 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire ROBESPIERRE à NANTERRE (0922024A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 22.1 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire ROBESPIERRE à NANTERRE (0922024A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 17 classes élémentaires
- Dont 9 classes au titre du plan 100% réussite

Article 23 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle SOUFFLOT à NANTERRE (0920574Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 5 classes maternelles
- Dont 3 classes au titre du plan 100% réussite

Article 24 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire VOLTAIRE à NANTERRE (0922107R) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

19 classes élémentaires

Dont 11 classes au titre du plan 100% réussite

Nanterre, le **10 MARS 2022**



Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire

51



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-025

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de NEUILLY SUR SEINE :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire ACHILLE PERETTI à NEUILLY-SUR-SEINE (0922282F) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 4 classes maternelles
- 5 classes élémentaires
- Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire CHARCOT A à NEUILLY-SUR-SEINE (0920214H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 13 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire HUISSIERS à NEUILLY-SUR-SEINE (0920228Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 7 classes élémentaires
- Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire MADELEINE MICHELIS A à NEUILLY-SUR-SEINE (0922882H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 16 classes élémentaires
- Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire MADELEINE MICHELIS B à NEUILLY-SUR-SEINE (0922881G) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
10 classes maternelles
6 classes élémentaires
Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 6 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire SAUSSAYE à NEUILLY-SUR-SEINE (0920412Y) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
5 classes maternelles
11 classes élémentaires
Dont 8 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le

18 0 MARS 2022



Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire

DÉCISION N° 2022-026

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de PUTEAUX :

Article 1 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire BENOIT MALON à PUTEAUX (0920203W) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
6 classes élémentaires
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire FÉLIX PYAT à PUTEAUX (0922931L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 2.1 : L'ouverture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire FÉLIX PYAT à PUTEAUX (0922931L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
4 classes maternelles
3 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école primaire LA ROTONDE à PUTEAUX (0922098F) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
3 classes maternelles
12 classes élémentaires
Dont 8 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle LES DEUX COUPOLES à PUTEAUX (0922019V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
5 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle MARIUS JACOTOT à PUTEAUX (0920480X) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 6 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire MARIUS JACOTOT à PUTEAUX (0921802J) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
17 classes élémentaires
Dont 8 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 UPE2A

Article 7 : L'ouverture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire PARMENTIER à PUTEAUX (0922049C) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 7.1 : L'ouverture d'une classe de maternelle à l'école primaire PARMENTIER à PUTEAUX (0922049C) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
6 classes maternelles
6 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 8 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle REPUBLIQUE à PUTEAUX (0920564N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
9 classes maternelles
Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 9 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire REPUBLIQUE à PUTEAUX (0921684F) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
18 classes élémentaires
Dont 8 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS



Nanterre, le

10 MARS 2022

Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



DÉCISION N° 2022-027

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de RUEIL MALMAISON :

Article 1 : La fermeture d'une classe de CP à l'école primaire ALBERT CAMUS à RUEIL-MALMAISON (0922478U) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 1.2 : L'ouverture d'une classe de maternelle à l'école primaire ALBERT CAMUS à RUEIL-MALMAISON (0922478U) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 7 classes maternelles
- 10 classes élémentaires
- Dont 8 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : L'ouverture d'une classe de maternelle à l'école primaire ALPHONSE DAUDET à RUEIL-MALMAISON (0921271G) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 7 classes maternelles
- 10 classes élémentaires
- Dont 7 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
- 1 ULIS

Article 3 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire CLAUDE MONET à RUEIL-MALMAISON (0922278B) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 5 classes maternelles
- 7 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
- 2 APPEDIA

Article 4 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire GEORGE SAND à RUEIL-MALMAISON (0921645N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 6 classes maternelles
- 14 classes élémentaires
- Dont 8 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 5 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire JEAN MOULIN à RUEIL-MALMAISON (0922446J) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 4 classes maternelles
- 7 classes élémentaires
- Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 6 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire JULES FERRY à RUEIL-MALMAISON (0920712Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 13 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 7 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école primaire LA MALMAISON à RUEIL-MALMAISON (0922349D) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 8 classes maternelles
- 13 classes élémentaires
- Dont 9 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 8 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire LES BONS RAISINS à RUEIL-MALMAISON (0921254N) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 18 classes élémentaires
- Dont 9 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 9 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire LES BUISSONNETS à RUEIL-MALMAISON (0922023Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 9.1 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école primaire LES BUISSONNETS à RUEIL-MALMAISON (0922023Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 9 classes maternelles
- 12 classes élémentaires
- Dont 10 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
- 1 classe maternelle spécifique à la scolarisation des moins de 3 ans

Article 10 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle LES MARTINETS à RUEIL-MALMAISON (0920792L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 9 classes maternelles
- Dont 4 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 11 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire LES TRIANONS à RUEIL-MALMAISON (0920705S) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 15 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
- 1 ULIS

Article 12 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire ROBESPIERRE A à RUEIL-MALMAISON (0920715C) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
10 classes élémentaire
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 13 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle TUCK STELL à RUEIL-MALMAISON (0920790J) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
11 classes maternelles
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le

10 MARS 2022



Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-028

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de SAINT CLOUD :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle CENTRE à SAINT-CLOUD (0920782A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire CENTRE à SAINT-CLOUD (0921456H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
13 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle VAL D'OR à SAINT-CLOUD (0920784C) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
7 classes maternelles
Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le

19 0 MARS 2022


Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire

59



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-029

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de SCEAUX :

Article 1 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire CLOS SAINT-MARCEL à SCEAUX (0921221C) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
13 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le **10 MARS 2022**

Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-030

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de SEVRES :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle BRIMBORION à SEVRES (0922402L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
3 classes maternelles
Dont 1 classe au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire EUGENIE COTTON à SEVRES (0921569F) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
4 classes maternelles
5 classes élémentaires
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le

18 0 MARS 2022

Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire

61



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-031

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de SURESNES :

Article 1 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire JULES FERRY à SURESNES (0920437A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
11 classes élémentaires
Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
1 ULIS

Article 2 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire ROBERT PONTILLON à SURESNES (0921644M) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 2.1 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école primaire ROBERT PONTILLON à SURESNES (0921644M) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
5 classes maternelles
9 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 3 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle SAINT-EXUPERY à SURESNES (0922460Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 3.1 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle SAINT-EXUPERY à SURESNES (0922460Z) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
6 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire VAILLANT-JAURES à SURESNES (0920332L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
13 classes élémentaires
Dont 6 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le

10 MARS 2022



Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-032

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de VANVES :

Article 1 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire GAMBETTA à VANVES (0920345A) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 4 classes maternelles
- 8 classes élémentaires
- Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 2 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire JACQUES CABOURG à VANVES (0920181X) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 5 classes maternelles
- 8 classes élémentaires
- Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1
- 1 ULIS

Article 3 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école maternelle LE PARC à VANVES (0920487E) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 6 classes maternelles
- Dont 3 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Article 4 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire LE PARC à VANVES (0921580T) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 11 classes élémentaires
- Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

64

Article 5 : La fermeture d'une classe de maternelle à l'école primaire MAX FOURESTIER à VANVES (0922021X) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 5.1 : La fermeture d'une classe d'élémentaire à l'école primaire MAX FOURESTIER à VANVES (0922021X) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

4 classes maternelles

7 classes élémentaires

Dont 5 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1



Nanterre, le

10 MARS 2022

Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEC de circonscription, au directeur de l'école, au maire

65



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DÉCISION N° 2022-033

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de VAUCRESSON :

Article 1 : L'ouverture d'une classe de grande section à l'école maternelle LES PEUPLIERS à VAUCRESSON (0920787F) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
5 classes maternelles
Dont 2 classes au titre du plafonnement GS/CP/CE1

Nanterre, le

10 MARS 2022

Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire



DÉCISION N° 2022-034

**La Directrice Académique
des services de l'Éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9,
Vu l'avis du comité technique spécial départemental du 28 janvier 2022 ;
Vu l'avis du conseil départemental de l'Éducation nationale du 10 février 2022 ;

DÉCIDE

Pour la commune de VILLENEUVE LA GARENNE :

Article 1 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire JEAN MOULIN A à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920648E) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 1.2 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire JEAN MOULIN A à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920648E) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 14 classes élémentaires
- Dont 7 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 UPE2A

Article 2 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire JEAN MOULIN B à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920432V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 13 classes élémentaires
- Dont 6 classes au titre du plan 100% réussite
- 1 ULIS

Article 3 : La fermeture d'une classe de CP à l'école élémentaire JULES VERNE A à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920217L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 3.1 : L'ouverture d'une classe d'élémentaire à l'école élémentaire JULES VERNE A à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920217L) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :

- 22 classes élémentaires
- Dont 12 classes au titre du plan 100% réussite

Article 4 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire JULES VERNE B à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920340V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 4.1 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire JULES VERNE B à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0920340V) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
21 classes élémentaires
Dont 11 classes au titre du plan 100% réussite

Article 5 : La fermeture d'une classe de CE1 à l'école élémentaire PIERRE DE COUBERTIN B à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0921272H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

Article 5.1 : L'ouverture d'une classe de CP à l'école élémentaire PIERRE DE COUBERTIN B à VILLENEUVE-LA-GARENNE (0921272H) est prononcée à compter du 1er septembre 2022.

La structure de l'école au 1er septembre 2022 est la suivante :
16 classes élémentaires
Dont 9 classes au titre du plan 100% réussite



Nanterre, le

18 0 MARS 2022

Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex
Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr
Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21
Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

70